

Franche-Comté - Santé Mutuelles : ces communes qui assurent

Destinées à offrir une complémentaire aux jeunes, précaires et seniors, les mutuelles communales se développent et s'adressent à tous. Une douzaine de communes, dont Besançon, ont déjà signé dans le Doubs. Explications.

- Le 02/02/2017

« Le coût de la santé sur le budget des ménages n'a cessé d'augmenter, avec des restes à payer souvent importants en matière de frais dentaires et d'optique. Il fallait trouver une solution. » Archives ER

« Grâce à cette formule, une femme de 55 ans a gagné 40 € par mois à garanties égales. Un couple avec trois enfants, qui pouvait gagner 45 €, a préféré conserver la même mensualité mais majorer ses garanties qui sont passées de 150 à 300 %, avec une garantie obsèques inclus... Sans compter les personnes qui n'avaient aucune complémentaire jusque-là et qui sont désormais couvertes, sachant que nous pensions initialement avoir plus de retraités que d'actifs. Or, c'est le contraire. »

Chevilles ouvrières de l'installation à Besançon en juin dernier du dispositif Ma Commune, Ma santé, Anne Catherine Schweitzer-Rocklin et Gwenaëlle Laurent, du CCAS (Centre communal d'action sociale) se félicitent des premiers résultats de la mutuelle communale proposée par l'association Actiom.

« C'était un engagement électoral du maire de Besançon », rappellent-elles. « Il s'agissait à la fois de permettre aux plus démunis de bénéficier d'une mutuelle et de lutter contre le non-recours aux droits, ces prestations auxquelles les personnes ont droit mais qu'elles ne sollicitent pas. L'association Actiom, qui développe l'offre Ma Commune, Ma Santé, proposait une réponse optimale, sans questionnaire de santé ni délai de carence, c'est pourquoi elle a été choisie. »

Une option partagée pour l'instant dans la région par dix communes du Doubs : Avanne-Aveney, Besançon, Bettoncourt, Byans-sur-Doubs, École-Valentin, Mamirolle, Montferrand-le-Château, Noironte, Pelousey et Pouilley-Français.

« Nos enfants qui sont pharmaciens ont constaté que pas mal de gens n'ont pas de mutuelle », explique ainsi Bernard Madoux, maire de Noironte (321 habitants), pour expliquer son engagement. « Nous avons donc choisi de rejoindre cette démarche afin de leur permettre d'y accéder. Pour l'instant, personne ne s'est manifesté bien que l'information ait été diffusée dans le bulletin municipal. »

À Besançon, les trois quarts des personnes, qui se sont renseignées sur le dispositif, ont fini par signer. Soit 200 contrats conclus (représentant un total de 300 personnes) à partir des 400 coups de fil reçus lors de la première campagne.

La Ville a en effet signé pour trois ans, les campagnes d'informations s'étalant de juin à fin octobre (date limite pour signifier que l'on souhaite changer de mutuelle). « Mais le dispositif est ouvert toute l'année pour ceux qui n'ont aucune mutuelle », soulignent les responsables de l'opération au CCAS. « Sachant que cette offre s'adresse à tous les Bisontins ainsi qu'aux personnes travaillant à Besançon. »

Quant aux prix de ces contrats ? « Cela va de moins de 10 € par mois pour les moins de 25 ans à 133 € pour les contrats sérénité souvent choisis par les plus de 75 ans, avec une moyenne de 120-130 € pour un couple avec deux enfants. Sachant qu'il s'agit de contrats locaux mais pas low-cost ! »

Pierre LAURENT